
TOURNOI NATIONAL DE PARIS

DU 20 ET 21 FEVRIER 2010

Homologué

Article 1 – Conditions de participation

- Le Tournoi est réservé aux joueurs et joueuses licenciés traditionnels à la FFTT.
- Les joueurs ou joueuses qualifiés pour le Championnat Individuel Vétérans ne pourront pas s'inscrire.
- Les joueurs ou joueuses qualifiés pour le championnat de France des régions cadets ne pourront pas s'inscrire au tournoi.

Article 2 – Tableaux

Ce tournoi comprend les 12 tableaux suivants :

- Tableau A : 5 à 9 (inférieur ou égal à 999 points)
- Tableau B : 10 à 13 (entre 1000 et 1399 points inclus)
- Tableau C : 14 à 20 (de 1400 pts à non numéroté)
- Tableau D : Jeunes (Benjamins/minimes)
- Tableau E : 5 à 12 (inférieur ou égal à 1299 points)
- Tableau F : 13 à 16 (entre 1300 et 1699 points inclus)
- Tableau G : 5 à 11 (inférieur ou égal à 1199 points)
- Tableau H : 12 à 17 (entre 1200 et 1799 points inclus)
- Tableau I : 15 à n°500 (entre 1500 et 2222 points inclus)
- Tableau J : Toutes séries dames
- Tableau K : 5 à 14 (inférieur ou égal à 1499 points)
- Tableau L : Toutes séries

Les tableaux sont limités en nombre de joueurs (joueuses) :

Tableau	Nombre maximum de joueurs
A	96
B	96
C	144
D	48
E	96
F	96
G	96
H	96
I	144
J	48
K	96
L	96

- Les tableaux sont ouverts aux féminines et aux masculins en fonction du nombre de points inscrits sur la licence de la 2^{ème} phase 2009/2010.
- Le tableau J est réservé aux féminines. Les féminines inscrites le dimanche ont obligation de participer au tableau J. Les participantes du tableau J ne pourront pas s'inscrire dans le tableau I.
- Les benjamin(e)s ne pourront pas participer qu'au tableau D sauf ceux évoluant en Nationale 1 au critérium fédéral (jeunes).
- Les participants du tableau D ne pourront pas s'inscrire dans le tableau C.

Article 3 – Inscriptions

Chaque joueur/joueuse licencié(e) désirant participer au Tournoi doit s'acquitter d'un droit d'inscription fixé à :

5 € pour les tableaux D et J

7 € pour les tableaux A, B, C, E, F, G, H, I, et K

8 € pour le tableau L

Chaque joueur/joueuse peut s'inscrire dans deux tableaux maximum chaque jour.

Les inscriptions se font par l'intermédiaire du site du Comité de Paris (<http://paristt.com>) à partir du 15 janvier 2010.

Le règlement des inscriptions se fait en ligne via le site du Comité de Paris et la sécurité du paiement est assurée par le système **PAYPAL** (<https://www.paypal.com/fr/cgi-bin/webscr?cmd=xpt/bizui/WhatIsPayPal-outside>).

Il ne sera pas accepté d'inscriptions par téléphone ou par mail.

Renseignements : mail : tournoi@paristt.com ou tél. : 01.48.09.21.45 de 9h30 à 12h30.

Article 4 – Organisation sportive

Ce tournoi aura lieu à la grande Halle Georges Carpentier et à la Salle Spécifique Carpentier au 81 boulevard Masséna, 75013 Paris, Métro : Porte d'Ivry, Porte de Choisy.



Il se déroulera sur 64 tables les samedi 20 et dimanche 21 février 2010.

Les horaires du samedi sont :

Tableau		Horaire de début :	Finales
A	5 à 9	13h	20h30
B	10 à 13	13h30	21h
C	14 à 20	14h30	21h30
D	Jeunes	15h	20h30
E	5 à 12	17h	21h30
F	13 à 16	17h30	22h

La fin des tableaux est prévue à 22h30.

Les horaires du dimanche sont :

Tableau		Horaire de début :	Finales
G	5 à 11	9h	18h
H	12 à 17	9h30	19h30
I	15 à n°500	11h	19h30
J	TS Dames	11h30	19h30
K	5 à 14	13h	20h
L	Ttes Séries	13h30	20h

La fin des tableaux est prévue vers 20h30.

L'horaire limite de pointage de chaque tableau est fixé à 30 minutes avant le début du tableau considéré pour les joueurs déjà inscrits et à 1 heure pour les inscriptions sur place. Passé ce délai, les joueurs ne pourront pas prétendre participer au tableau.

Article 5 – Responsables de l'organisation

Le Comité Départemental de Paris est le responsable de l'organisation.

Le responsable est : Régis FRICKER (regis.fricker@gmail.com)

Le Juge Arbitre de la compétition est : Xavier MARCASTEL (JA3) (xmlimeil@free.fr)

Spiddeur : Gérard SALIOU (JA1)

Article 6 – Déroulement sportif

Dans chaque tableau de 48 joueurs, de 96 joueurs, ou de 144 joueurs, l'épreuve se déroule de la manière suivante :

- Poules de 3 joueurs,
- Les deux premiers de chaque poule sortent dans un tableau à élimination directe avec placement dans le tableau en fonction de la place acquise dans la poule.

Les parties de tous les tableaux se disputent au meilleur des cinq manches de 11 points.

Article 7 – Tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu à la Salle Carpentier à PARIS 15 minutes avant le début de chaque tableau sous la responsabilité du juge arbitre désigné.

Le tirage au sort sera réalisé en tenant compte des classements points.

Article 8 – Abandon

Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour la poule dans laquelle il était qualifié ou abandonnant au cours de celle-ci aura pour conséquences l'annulation des résultats des parties auxquelles il a participé et sera classé dernier de la poule. Le (ou les) résultat(s) individuel(s) restera(ont) acquis pour les joueurs.

Article 9 – Retard

Sur tous les tableaux : si un joueur ne s'est pas présenté 10 minutes après l'appel d'une partie, il sera déclaré forfait.

Article 10 – Litiges

Le Juge Arbitre est le seul habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Ses décisions seront sans appel.

Les règlements de la FFFT seront appliqués, notamment ceux concernant la tenue et le comportement dans l'aire de jeu.

Article 11 – Licences

Les joueurs devront se présenter obligatoirement avec leur licence validée (notamment en ce qui concerne la nouvelle réglementation des certificats médicaux).

Article 12 – Inscriptions sur place

Inscriptions sur place possibles dans la limite des places disponibles jusqu'à une heure avant le début du tableau et avec une majoration du montant de l'inscription de 2 euro par tableau. Inscriptions par ordre d'arrivée.

Article 13 – Montant des lots

Pour la distribution des récompenses, voir tableau de dotation ci dessous:

Tableaux		Vainqueur	Deuxième	Demi finalistes	Quart de finalistes	Huitième de finalistes
Tableau A	5 à 9	60 €	30 €	15 €	10 €	Lots
Tableau B	10 à 13	120 €	60 €	25 €	10 €	Lots
Tableau C	14 à non numéroté	200 €	100 €	50 €	20 €	Lots
Tableau D	Jeunes	60 €	30 €	15 €	10 €	Lots
Tableau E	5 à 12	90 €	40 €	20 €	10 €	Lots
Tableau F	13 à 16	140 €	70 €	30 €	15 €	Lots
Tableau G	5 à 11	90 €	40 €	20 €	10 €	Lots
Tableau H	12 à 17	160 €	80 €	40 €	20 €	Lots
Tableau I	15 à n°500	250 €	120 €	60 €	30 €	10 €
Tableau J	Ttes séries Dames	140 €	60 €	20 €	10 €	Lots
Tableau K	5 à 14	120 €	60 €	25 €	15 €	Lots
Tableau L	Toutes séries	600 €	300 €	150 €	50 €	15 €

Pour les mineurs, les prix seront donnés en bons d'achats.

Si un tableau n'est pas rempli à 60%, la valeur des lots sera divisée par deux.

La valeur totale des gains s'élève à 5000€.

Article 14 – Divers

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte, de vol ou tout incident survenu au cours du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et les trajets.

Les balles seront fournies par l'organisateur et seront de couleur blanche, de ce fait les maillots blancs sont interdits.

Le coefficient de la compétition est de 0.5.